Chapitre : Objectifs et Assertions d'Audit

Introduction aux Assertions d'Audit

Les assertions d'audit sont des affirmations faites par la direction d'une entreprise, implicitement ou explicitement, concernant les états financiers. L'auditeur doit obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour vérifier la validité de ces assertions. Elles servent de base à l'évaluation des risques d'anomalies significatives et à la conception des procédures d'audit.

I- Assertions Relatives aux Transactions et Événements

Ces assertions concernent les opérations qui ont eu lieu pendant la période auditée.

- **Réalité** :
  - Les transactions et événements enregistrés se sont réellement produits et concernent l'entité.
  - L'objectif est de prévenir la surévaluation des produits et actifs.
- **Exhaustivité** :
  - Toutes les transactions et événements qui auraient dû être enregistrés l'ont été.
  - L'objectif est de prévenir la sous-évaluation des charges et passifs.
- **Exactitude** :
  - Les montants relatifs aux transactions et événements enregistrés ont été comptabilisés correctement.
  - L'objectif est de garantir la précision des montants enregistrés.
- **Séparation des Périodes** :
  - Les transactions et événements ont été enregistrés dans la bonne période comptable.
  - L'objectif est de s'assurer que les opérations sont attribuées à la période appropriée.
- **Classification** :
  - Les transactions et événements ont été enregistrés dans les comptes appropriés.
  - L'objectif est de garantir que les opérations sont classées correctement dans les états financiers.

II- Assertions Relatives aux Soldes de Comptes

Ces assertions concernent les montants présentés dans les états financiers à la fin de la période auditée.

- **Existence** :
    - Les actifs, passifs et capitaux propres existent réellement.
    - L'objectif est de prévenir la surévaluation des actifs et passifs.
- **Droits et Obligations** :
    - L'entité détient ou contrôle les droits sur les actifs, et les passifs sont les obligations de l'entité.
    - L'objectif est de s'assurer que l'entité possède légitimement les actifs et est responsable des passifs.
- **Exhaustivité)** :
    - Tous les actifs, passifs et capitaux propres qui auraient dû être enregistrés l'ont été.
    - L'objectif est de s'assurer qu'il n'y a aucune sous-évaluation des éléments du bilan.
- **Évaluation et Imputation** :
    - Les actifs, passifs et capitaux propres sont inclus dans les états financiers pour les montants appropriés, et les ajustements d'évaluation ou d'imputation appropriés sont enregistrés.
    - L'objectif est de s'assurer que les actifs et les passifs sont évalués correctement.

III- Assertions Relatives à la Présentation et aux Informations à Fournir

Ces assertions concernent la manière dont les informations sont présentées dans les états financiers.

- **Réalité, Droits et Obligations)** :
    - Les événements, transactions et autres éléments présentés ont eu lieu et concernent l'entité.
- **Exhaustivité** :
    - Toutes les informations à fournir qui auraient dû être incluses dans les états financiers l'ont été.
- **Classification et Intelligibilité)** :
    - Les informations financières sont présentées et décrites de manière appropriée, et les informations à fournir sont clairement exprimées.
- **Exactitude et Évaluation)** :
    - Les informations financières et autres informations sont présentées de manière fidèle et pour les montants appropriés.

IV- Importance des Assertions pour l'Auditeur

- Les assertions fournissent un cadre structuré pour la planification et la réalisation de l'audit.
- Elles aident l'auditeur à évaluer les risques d'anomalies significatives à différents niveaux.
- Elles guident la sélection des procédures d'audit appropriées pour obtenir des preuves suffisantes et appropriées.
- Elles servent de base à l'évaluation des preuves recueillies et à la formulation de l'opinion d'audit.

En conclusion, la compréhension et l'utilisation des assertions d'audit sont essentielles pour mener à bien une mission d'audit efficace et efficiente.